

## **Interpellation de Mme Van Offelen : Un Parcours annuel des parcs, espaces semi-naturels, jardins et arbres remarquables.**

**Mme Van Offelen** se réjouit du fait que la commune est un joyau, disposant de grands espaces verts publics et privés dont la protection et la gestion durable constituent une priorité de cette mandature.

Si beaucoup d'Ucclois ont conscience d'habiter dans une commune verte, peu d'entre eux connaissent la diversité, ainsi que la valeur écologique, historique ou paysagère de ce patrimoine naturel. Ils ont leurs habitudes de quartier, se promenant aux alentours de chez eux ou participant à des initiatives portées par des associations de leur quartier. Ainsi, les riverains de Saint-Job sont attachés au plateau Avijl ou au Kauwberg, mais se sont-ils aventurés jusqu'au Keyenbempt, cet espace semi-naturel d'une grande valeur écologique? Les riverains du parc de la Sauvagère connaissent-ils le jardin du Chat et son saule marsault? Ont-ils visité les jardins du Musée Van Buuren et son labyrinthe dessiné par l'architecte-paysagiste René Pechère? Les habitants du nord de la Commune se sont-ils rendus au parc Fond'Roy et connaissent-ils sa ferme pédagogique? Ou au bois de Verrewinkel, recouvert au printemps d'un tapis de muguets, jacinthes et anémones?

Les Ucclois savent-ils que la commune compte 514 arbres remarquables répertoriés, dont 140 dans le domaine public, et qu'Uccle est la deuxième commune en Région bruxelloise à compter le plus de potagers?

La commune d'Uccle a mené de nombreuses actions ces dernières années pour valoriser le cadre naturel, notamment dans le cadre de l'élaboration de l'Agenda 21 local et du Plan Nature. Mme Van Offelen salue la volonté du Collège d'amplifier cette démarche environnementale, en y associant davantage les citoyens.

Dans ce contexte, elle propose au Collège de mieux faire connaître aux Ucclois la richesse de leur patrimoine naturel par l'organisation d'un parcours annuel des espaces verts publics et privés de la commune. On pourrait le concevoir comme le parcours d'artistes, avec une sélection de sites remarquables et diversifiés, repris sur une carte comportant un plan d'accès et un itinéraire suggéré pour les cyclistes et les piétons, et complété par une brochure didactique.

Ce parcours serait conçu en partenariat avec Bruxelles-Environnement, des associations et des citoyens qui, à cette occasion, seraient prêts à ouvrir leurs jardins et à servir de guides. Chaque année, ou tous les deux ans, le parcours pourrait être organisé à l'occasion de la Semaine bruxelloise de la nature, qui a lieu en mai.

**Mme l'Echevine Ledan** répond qu'un projet est en gestation pour l'année prochaine. Il s'agirait d'organiser en alternance le Parcours d'artistes avec un parcours des jardins sous la dénomination « Rendez-vous aux jardins ». Cette manifestation existe déjà dans 17 pays européens et a rassemblé l'année dernière deux millions de visiteurs.

Dans le cadre de ce parcours des jardins, des animations telles que des balades contées pourraient être organisées et le patrimoine ligneux serait valorisé. Selon Mme l'Echevine Ledan, il faut absolument attirer l'attention du public sur les arbres remarquables via différents modes de communication, notamment la plateforme « Wood Wide Web », qui recense les arbres de ce type identifiés sur le territoire de la Région bruxelloise.

De plus, cette manifestation présenterait l'intérêt de ne pas se cantonner aux espaces publics mais d'intégrer également les jardins privés.

**Mme l'Echevine De Brouwer** se réjouit de pouvoir travailler avec sa collègue, Mme Ledan, en faveur du patrimoine naturel ucclois.

Elle souligne que l'intervention de Mme Van Offelen s'inscrit tout à fait dans le cadre de l'action 75 de l'Agenda 21, libellée de la façon suivante : « Editer un dépliant sur la qualité artistique des jardins écologiques et proposer des promenades ».

L'Agenda 21 précise aussi que les espaces publics labellisés « réseau nature », favorisant la biodiversité, peuvent aussi être valorisés dans de telles manifestations. Les lauréats du concours « Uccle en fleurs » pourraient aussi être mis à l'honneur.

Le service de l'Environnement est en train de réaliser une brochure sur cette thématique.